



- Une **Augmentation Générale**, applicable au **1er mars 2024** pour les salariés présents à cette date, se déclinant ainsi :

- **3%** pour les niveaux **2**
- **2%** pour les niveaux **3 à 7**
- un plancher de **900€** brut annuel

Elle s'appliquerait sur le **saire de fonction + prime vacances + prime 13ème mois. Aucune indemnité n'est concernée** par l'AG (ILT, compensation transposition, ...)

- Budget **Augmentations Individuelles** = budget de **1 %** de la masse salariale (cela concerne uniquement 30% des salariés)
- Forfait mobilité durable ou prime transport de **150 €** au choix des collègues

Ce matin, mercredi 7 février, a eu lieu ce qui devait être la dernière réunion de Négociation Annuelle Obligatoire.

Unanimement, les organisations syndicales ont considéré que les nouvelles propositions de la direction étaient bien en deçà des demandes formulées et des besoins des salariés.

Nous avons obtenu une 5ème réunion avec un délai contraint puisque la Direction nous propose une rencontre demain, jeudi 8 février.

Nous lui avons demandé de nous envoyer de nouvelles propositions en amont (si nouvelles propositions il y a), sans aucune certitude.

En tout état de cause, si ces nouvelles propositions sont insuffisantes, nous nous efforcerons, comme aujourd'hui, de discuter des actions possibles de manière intersyndicale.

